
Danton. Député de Paris à la Convention Nationale, Jugé le 6 avril 1794.

Numéro d'inventaire : 1979.26888

Auteur(s) : Jean Duplessi-Bertaux
Levachez

Type de document : image imprimée

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1798 (vers)

Description : gravure en taille-douce : eau-forte et pointillé cuvette visible feuille rognée au ras de la cuvette des rousseurs dimensions de la feuille : 475 x 305

Mesures : hauteur : 440 mm ; largeur : 288 mm

Notes : Portrait en buste , visage de 3/4 dr. de Georges Danton, (1759-1794) Député de Paris à la Convention Nationale, Jugé le 6 avril 1794. Le médaillon est placé au-dessus du bas-relief représentant la "Déclaration de la patrie en danger." Les bas-reliefs accompagnant les portraits font suite aux "Tableaux historiques de la Révolution française". au-dessous des gravures, figure un texte résumant l'histoire de la vie publique et privée du personnage. au-dessous du médaillon, à g. : "Levachez sc." au-dessous du tr. c. : " "Duplessis Bertaux inv. & del. - L'An 8 de la Rép. - Duplessis Bertaux aqua forti". Les Levachez sont graveurs au pointillé et marchands d'estampes en taille douce. Duplessi-Bertaux (Jean) : dessinateur et graveur à l'eau-forte (1747-1820) IFF. P. 265. Mention de la gravure, p. 328

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill.



DANTON DÉPUTÉ DE PARIS
A LA CONVENTION NATIONALE,
Juge le 6 Avril 1794.

Danton tenoit de la nature des formes athlétiques et colossales, une ame douée d'énergie, une imagination ardente, et une voix très forte, sans être sonore ni flexible. Sa figure étoit hideuse et repoussante, lorsqu'à la tribune il se livroit à toute son effrorescence. Juvénal, quelques années avant la révolution, d'une charge d'Avocat au Conseil, ce moyen de fortune ne lui avoit pas réussi: il se trouvoit absolument sans bien. Son total dénuement, après avoir joui de quelque aisance, le tourmentoit de ce besoin de mieux être qui seroit de véhicule à tous les intrigans. Ajoutez à cela des passions fongueuses, un grand amour du luxe et des voluptés; son ambition étoit subordonnée à son goût pour les plaisirs. Bâti son insistance dans les affaires politiques; ce fut cette insistance qui causa sa perte: mais il faut reprendre les choses d'un peu plus haut. Danton ne savoit presque rien, encore moins connoissoit-il les grands modèles de l'éloquence et de la législation: mais son imagination exaltée et quelques mouvemens oratoires singulièrement appropriés à sa figure, à sa voix, à sa stature, à son air d'air, devoient faire un grand effet sur la masse de ses auditeurs.

Il fonda la société des Cordeliers, et se rendit au Oise d'Orléans. Personne ne contribua plus activement que Danton aux massacres du 2 Septembre: personne non plus ne porta plus loin que lui la soif du sang humain. Sur lui furent demandés les comités révolutionnaires, le tribunal révolutionnaire, l'armée révolutionnaire &c. Ministre de la justice, il ordonna dans Paris le massacre des prisonniers, et osa le provoquer dans les départemens par une circulaire. Voyant ensuite sa tête menacée par la haine que lui portoit Robespierre, qui étoit plus de quiconque pouvoit le rivaliser, il commença, mais trop tard, à s'élever contre la tyrannie, et à parler au sein de la Convention de clémence, de justice, et du trop grand ascendant qu'avoit pris le Comité de salut public. Il eut pu ce jour là, terrasser facilement Robespierre, mais il se borna, suivant sa propre expression, à émettre la Préface de son opinion politique. Le Dicitateur le fit arrêter pendant la nuit, et traduire au tribunal révolutionnaire, où il fut condamné à perdre la tête sur l'échafaud.

Celui périt cet homme plus hardi qu'habile, plus ambitieux que politique, et plus capable de former de grands dessein que de les conduire.

* Déclaration de la patrie en danger.

